

LA SANTÉ

L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS À LA FUMÉE DE CIGARETTE

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il est certainement au courant de l'existence d'un rapport obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, qui montre que les employés de pratiquement tous les bureaux de compétence fédérale sont exposés à des niveaux inacceptables de pollution due à la fumée de cigarette et que le nombre de décès causés par un cancer du poumon est extrêmement élevé chez eux. Pourquoi le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne prépare-t-il pas un projet de loi destiné à accorder une protection adéquate aux employés relevant de la compétence du gouvernement fédéral? Pourquoi cache-t-il plutôt les données qui montrent à quel point le risque est élevé?

• (1450)

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Tout d'abord, monsieur le Président, votre serviteur ne cache absolument rien. Le rapport obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information n'était qu'une version provisoire. J'ai bien l'intention de le publier, et dans une revue scientifique. Cela sera fait.

Selon moi, la députée, si elle veut être juste, sait que le gouvernement et votre serviteur prennent énormément de mesures touchant non seulement les fumeurs passifs, mais également les fumeurs en général. Nous voulons réduire leur nombre.

Selon moi, le rapport démontre la véracité de bien des affirmations que la députée, moi-même et d'autres avons faites. Pour ce qui est de présenter un projet de loi, la députée devra peut-être faire preuve d'un peu de patience.

LES MESURES VISANT À NE PLUS EXPOSER LES EMPLOYÉS À LA FUMÉE DE CIGARETTE—LES SOMMES QU'ON POURRAIT ÉCONOMISER

Mme Lynn McDonald (Broadview-Greenwood): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle concerne une autre étude obtenue en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, qui concerne les effets de la fumée de cigarette. Le ministre admettra-t-il que ces études montrent les millions qu'on pourrait économiser en faisant en sorte que les gens ne soient plus exposés à la fumée de cigarette?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, en toute franchise, j'ignore au juste de quelle étude la députée veut parler. Je peux lui dire, cependant, que lorsqu'on examine les recettes gouvernementales tirées des taxes sur le tabac, le chiffre, même s'il est élevé en proportion du budget, est bien inférieur aux pertes de recettes attribuables au coût des services de santé et à d'autres coûts connexes, sans parler des pertes de productivité.

Si la députée songe à une autre étude, je l'invite à être un peu plus précise.

Questions orales

L'IMMIGRATION

LES ALLÉGATIONS CONCERNANT LES PRATIQUES UTILISÉES PAR DES AGENTS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE TORONTO

Mme Pauline Browes (Scarborough-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Une publicité faite récemment au sujet de pratiques abusives utilisées par des agents de l'Immigration à l'Aéroport international de Toronto a soulevé de vives inquiétudes au sujet du processus de l'immigration à cet aéroport. La ministre voudrait-elle nous renseigner à ce sujet et assurera-t-elle à la Chambre que cette façon d'agir ne sera plus tolérée?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, comme la députée l'a dit, il s'agit d'allégations et je les traiterai comme telles.

Je veux assurer à la Chambre que ce n'est pas là la politique du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Si quelqu'un a quelque preuve du contraire, je voudrais qu'il me la communique et je veillerai à ce qu'on mette fin sur-le-champ à tout agissement de ce genre.

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, de hauts fonctionnaires du ministère même de la ministre ont admis à divers journalistes que de telles pratiques avaient été utilisées et que la direction les avaient tolérées.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration va-t-elle demander immédiatement une enquête et, si pareilles pratiques sont utilisées à l'Aéroport international de Malton et ailleurs, va-t-elle voir à y mettre fin immédiatement au lieu de nous dire qu'il s'agit seulement d'allégations et d'espérer que le problème se règlera tout seul?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, si le député a des preuves que pareils méfaits ont été commis, qu'il me les communique et je vais voir à ce qu'ils ne se reproduisent plus.

* * *

[Français]

LES JEUNES

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LA DISPARITION DE CERTAINS PROGRAMMES POUR LA JEUNESSE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. J'aimerais savoir pourquoi la ministre d'État (Jeunesse) a été informée de la disparition de tous ses programmes pour la jeunesse dans les prévisions budgétaires, sans même avoir eu un signal direct du premier ministre. Est-ce là un autre exemple de l'influence de la jeunesse, des femmes et des Québécois au sein du Cabinet du premier ministre?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Mais au contraire, monsieur le Président, dans les trois cas, le fait est que la députée, par inadvertance sans doute, est en train d'induire la Chambre en erreur; dans les trois cas qu'elle mentionne, la réponse est tout autre.